REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 mars 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)

Les infractions au Code pénal continuent de baisser

Sur l'année écoulée, les chiffres de la Statistique policière de la criminalité (SPC) montrent une baisse (-10%) sur l'ensemble des infractions au Code pénal. Les atteintes au patrimoine témoignent pour leur part d'une baisse de 12%. Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle sont stables par rapport à 2019. En comparaison avec l'année 2010, l'ensemble des infractions au Code pénal est en baisse de 31%, la baisse la plus significative étant celle des vols à l'astuce (-73%).

L'année 2020 confirme la baisse entamée il y a de ça plusieurs années. Cette décrue concerne particulièrement les infractions contre le patrimoine telles que les cambriolages (-56%), les vols à la tire (-52%) et les vols à l'arraché (-63%).

Les délits en lien avec la vie et l'intégrité corporelle sont stables, même s'il est inquiétant de constater une augmentation des cas de violence grave selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (OFS; 177 cas en 2020 et 140 en 2019). Les infractions contre l'intégrité sexuelle voient une légère augmentation sur l'année écoulée, soit 6 délits de plus (565 en 2020 contre 559 en 2019). Dans cette catégorie d'infractions, la majorité reste, à l'instar de l'année 2019, des cas de pornographie (115 cas), suivie par la contrainte sexuelle (99 cas). Relevons que le taux d'élucidation des infractions contre l'intégrité sexuelle est de 86,5% et que celui des infractions contre la vie est de 89%.

Les infractions de violences domestiques baissent très légèrement, soit 1881 infractions en 2020 pour 1946 infractions en 2019. Les mesures d'éloignement d'auteur-e-s de violences domestiques, prononcées par les commissaires de police, ont subi une nouvelle hausse (95 mesures) par rapport à 2019 (77 mesures). Cette évolution s'explique principalement par une constante amélioration de la prise en charge de ce type d'affaires par les policier-ière-s ainsi que par le courage des victimes dénonçant leur situation.

La pandémie Covid-19 et son impact sur la criminalité et l'activité de la police

Le printemps 2020, et plus précisément la période allant du 16 mars au 27 avril, a eu des effets certains sur la criminalité. En effet, que ce soit sur la thématique des cambriolages, des vols dans l'espace public, des accidents de la circulation ou encore des délits contre les personnes, la majorité des indicateurs ont démontré une forte baisse pendant cette période. A contrario, les interventions en lien avec du bruit (9899 en 2020 contre 6077 en 2019), ainsi que celles en lien avec les mesures sanitaires (6638 contrôles, 1799 amendes d'ordre, 719 contraventions) ont passablement mobilisé la police. Dès la fin du mois d'avril, la police a pu

constater une reprise de l'ensemble des activités criminelles et une tendance toujours élevée des interventions pour du bruit.

Cybercriminalité: baisse des escroqueries

Malgré une hausse importante des activités "en ligne", que ce soit par des achats ou par l'activité professionnelle en "télétravail", les escroqueries commises par des moyens cyber sont en baisse, passant de 1603 cas en 2019 à 1448 cas en 2020.

En 2020, Genève est devenue, par l'intermédiaire de la Brigade de renseignement criminel (BRC) de la police judiciaire, le canton directeur concordataire pour l'exploitation de PICSEL, soit la Plateforme d'information de la criminalité sérielle en ligne.

A l'automne, la police a déployé ses patrouilles-cyber. Leurs missions: identifier et tenter d'interpeller les personnes se livrant à la cyber-pédocriminalité. En plus et conformément à l'axe n°7 de la 5e édition de la Politique criminelle commune (2021-2023), un effort particulier de prévention en matière de cybercriminalité sera déployé afin d'éviter aux citoyen-ne-s les nombreux pièges dans le cadre de cette thématique.

Activité générale

En 2020, avec un effectif de 2114 collaborateur-trice-s (ETP), la police genevoise a traité 86'442 réquisitions (77'911 en 2019), soit une hausse de 11%. Les appels sur les lignes d'urgence 117 et 112 ont eux aussi vu une augmentation de 9% pour un total de 199'205. De plus, 21'888 contrôles (19'697 en 2019) ont été effectués par l'ensemble des services de la police.

La Covid-19 et ses missions de contrôle, ainsi que la présence affutée des policier-ière-s en charge de la lutte contre l'importante recrudescence dès le printemps 2020 des vols et des agressions commises principalement au centre-ville sont parmi les explications de la hausse de ces contrôles. A ce sujet, le Groupe vols et agressions de rue (GVAR), créé en juillet, affiche de bons résultats après un semestre d'activité, soit 150 personnes interpellées pour 109 mises à disposition du Ministère public (dont 45 Mineurs non-accompagnés).

S'agissant des rapports entre les citoyen-ne-s et la police, la 8e édition du sondage de satisfaction auprès des lésés indique que le pourcentage de personnes satisfaites du traitement de leur plainte est de 83% pour la période de juin à novembre 2020.

Diagnostic local de sécurité (DLS) 2020 (6e édition)

Publié tous les 3 ans, le DLS présente les tendances de sécurité publique dans le canton de Genève. Un fort recul de l'insécurité comme préoccupation des résident-e-s est détecté; en effet, seuls 13% considèrent que c'est le premier problème à Genève contre 44% il y a 10 ans. Le sentiment d'insécurité retrouve pratiquement le niveau mesuré en 2004 (32,8% contre 32,4%), après avoir frôlé le 50% en 2013). Pris en compte pour la première fois, le harcèlement de rue est très élevé, notamment chez les femmes de 15 à 34 ans (72% d'entre elles en ont été victimes). Concernant l'image de la police, 90% des résident-e-s estiment que la police fait du bon travail, tandis qu'en 2004, seuls 74% des résident-e-s le pensaient. Sur l'égalité de traitement démontrée par la police, 61% des sondé-e-s (sur un total de 4500 personnes) estiment que la police cantonale traite tout le monde de la même manière, alors qu'en 2007, ils n'étaient que 41% à le penser.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l’engagement de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de la police cantonale, associés à l'ensemble des partenaires de la sécurité.

La Statistique policière de la criminalité (SPC), que ce soit au niveau national , cantonal et communal , est consultable en ligne, tout comme le rapport d'activité 2020 de la police .

Pour toute information complémentaire:

- *M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. 079 935 86 75;*
- *M. Silvain Guillaume-Gentil, police cantonale genevoise, chargé de communication, service communication et relations publiques de la police, T. 022 427 56 00 ou 079 941 45 44.*